selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Fluazuron / Citronellal Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD

Industrie Nord 1

6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables. Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie H360D: Peut nuire au fœtus.

1E

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360D Peut nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

N-Méthyl-2-pyrrolidone 3,7-Diméthyloct-6-enal

#### Etiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2 Mélanges

### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
Huile de soja	8001-22-7 232-274-4	Aquatic Chronic 4; H413	>= 30 - < 50
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4 212-828-1 606-021-00-7	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D STOT SE 3; H335 Limite de concen-	>= 30 - < 50
		tration spécifique STOT SE 3; H335 >= 10 %	
Propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10
Butanone	78-93-3 201-159-0 606-002-00-3	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 1 - < 10
3,7-Diméthyloct-6-enal	106-23-0 203-376-6	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
Fluazuron	86811-58-7	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1;	>= 0,25 - < 1

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

H410

Facteur M (Toxicité
aiguë pour le milieu
aquatique): 1
Facteur M (Toxicité
chronique pour le
milieu aquatique): 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut nuire au fœtus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

teu.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés chlorés Composés de fluor

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Précautions pour le stockage : en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

Matières solides inflammables

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Substances et mélanges auto-échauffants

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent

des gaz inflammables

Explosifs Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Huile de soja	8001-22-7	VME (poussières inhalables)	5 mg/m3	CH SUVA
	Information su de lésions du		VME a été respectée, il n'y a	pas à craindre
		VLE (poussières inhalables)	20 mg/m3	CH SUVA
	Information su de lésions du		VME a été respectée, il n'y a	pas à craindre
N-Méthyl-2- pyrrolidone	872-50-4	VME	10 ppm 40 mg/m3	CH SUVA
	trent dans l'or ment au trave charge toxiqu de Sécurité po	ganisme non seulem rs de la peau. Il en r e interne de l'individuour la prévention des Si la VME a été res	ranscutanée. Certaines subs nent par les voies respiratoire ésulte un accroissement nota u exposé., Institut National de s accidents du travail et des r pectée, il n'y a pas à craindre	es, mais égale- able de la e Recherche et maladies pro- e de lésions du
		VLE	20 ppm 80 mg/m3	CH SUVA
	bilité d'intoxica trent dans l'or ment au trave charge toxiqu de Sécurité po	ation par résorption t ganisme non seulem rs de la peau. Il en r e interne de l'individu our la prévention des	tances probablement reproto transcutanée. Certaines subst nent par les voies respiratoire ésulte un accroissement nota u exposé., Institut National de s accidents du travail et des r pectée, il n'y a pas à craindre	stances pénè- es, mais égale- able de la e Recherche et maladies pro-
		TWA	10 ppm 40 mg/m3	2009/161/EU
	Information su travers la pea		fie la possibilité d'absorption	significative à
		STEL	20 ppm 80 mg/m3	2009/161/EU
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	10 ppm 40 mg/m3	2004/37/EC
	Information su		, Agents cancérigènes ou mu	
		STEL	20 ppm 80 mg/m3	2004/37/EC
			, Agents cancérigènes ou mu	
Propane-2-ol	67-63-0	VME	200 ppm	CH SUVA

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

ı			500 mg/m3	1	
			ut national de sécurité et de s		
	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.				
		VLE	400 ppm 1.000 mg/m3	CH SUVA	
	Institut Nation du travail et d	al de Recherche et	ut national de sécurité et de s de Sécurité pour la préventio ionnelles, Si la VME a été re	n des accidents	
Butanone	78-93-3	VME	200 ppm 590 mg/m3	CH SUVA	
	née. Certaine voies respirat accroissemer tut national de de la santé au prévention de	s substances pénètroires, mais également notable de la charge sécurité et de sante travail, Institut Nations accidents du trava	ibilité d'intoxication par résor ent dans l'organisme non se nt au travers de la peau. Il er ge toxique interne de l'individ é au travail, Administration do nal de Recherche et de Sécil et des maladies profession à craindre de lésions du foet	ulement par les n résulte un u exposé., Insti- e la sécurité et curité pour la nelles, Si la	
		VLE	200 ppm 590 mg/m3	CH SUVA	
	née. Certaine voies respirat accroissemer tut national de de la santé au prévention de	s substances pénètroires, mais également notable de la charge sécurité et de sante travail, Institut Nations accidents du trava	ibilité d'intoxication par résor ent dans l'organisme non se nt au travers de la peau. Il er ge toxique interne de l'individ é au travail, Administration de nal de Recherche et de Sécil et des maladies profession à craindre de lésions du foet	ulement par les n résulte un u exposé., Insti- e la sécurité et curité pour la nelles, Si la	
		STEL	300 ppm 900 mg/m3	2000/39/EC	
	Information su	upplémentaire: Indica			
		TWA	200 ppm 600 mg/m3	2000/39/EC	
	Information su	upplémentaire: Indica	atif	•	
Fluazuron	86811-58-7	TWA	60 μg/m3 (OEB 3)	Interne	
		limite d'essuyage	600 μg/ 100cm2	Interne	
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	128-37-0	VME (poussières inhalables)	10 mg/m3	CH SUVA	
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 2, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.				
		VLE (poussières inhalables)	40 mg/m3	CH SUVA	
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 2, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.				

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de	Heure d'échantil-	Base
		contrôle	lonnage	

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Propane-2-ol	67-63-0	Acétone: 25 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	СН ВАТ
		Acétone: 0.4 mmol/I (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	СН ВАТ
		Acétone: 25 mg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 0.4 mmol/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
Butanone	78-93-3	2-butanone: 2 mg/l (Urine)	Avant la reprise du travail ou 16h après la fin de la période de travail, fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		2-butanone: 27.7 µmol/l (Urine)	Avant la reprise du travail ou 16h après la fin de la période de travail, fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
3,7-Diméthyloct-6- enal	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,140 mg/cm2
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,7 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,140 mg/cm2
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour
N-Méthyl-2- pyrrolidone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,4 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,8 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,6 mg/m3

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	4,5 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,4 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,85 mg/kg p.c./jour
Propane-2-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	500 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	888 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	89 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	319 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	26 mg/kg p.c./jour
Butanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	600 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1161 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	106 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	412 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	31 mg/kg p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,86 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour

## Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
3,7-Diméthyloct-6-enal	Eau douce	0,009 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,087 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,159 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,016 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,027 mg/kg
		poids sec (p.s.)
N-Méthyl-2-pyrrolidone	Eau douce	0,25 mg/l
	Eau douce - intermittent	5 mg/l
	Eau de mer	0,025 mg/l

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

•		1
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,09 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	1,09 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	0,07 mg/kg poids
		sec (p.s.)
Propane-2-ol	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	140,9 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	552 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	28 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	160 Aliments mg
		/ kg
Butanone	Eau douce	55,8 mg/l
	Eau douce - intermittent	55,8 mg/l
	Eau de mer	55,8 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	709 mg/l
	Sédiment d'eau douce	284,74 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	284,7 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	22,5 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	1000 Aliments
	(-) ( <u></u>	mg / kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce	0,199 µg/l
_,o	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 μg/l
	Eau de mer	0,02 μg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg
	Ocament a caa dodec	poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg
	301	poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg
	Orai(e) (Empoisonnement secondaire)	
		/ kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte). Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez

des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est

inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection

des mains.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 14387

Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solution aqueuse

Couleur : jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

-4 °C

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: 78 °C

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Inflammabilité (solide, gaz)

: Non applicable

Inflammabilité (liquides)

: Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : 52 °C

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 5,3 - 5,7 mm²/s (25 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Solvant: Éthanol

soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,54

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 0,94 - 0,96

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

## N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.150 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 25 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Butanone:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 2.000 - 5.000 mg/kg

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 25,5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 436

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta- :

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 2.150 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.500 - 5.000 mg/kg

Fluazuron:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 6.0 mg/lDurée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

16/38

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Résultat : Irritation de la peau

### Propane-2-ol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Butanone:**

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### 3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

#### Fluazuron:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Composants:

#### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

#### Propane-2-ol:

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

**Butanone:** 

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Fluazuron:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Irritation légère des yeux

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Propane-2-ol:

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

**Butanone:** 

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : négatif

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : positif

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Fluazuron:

Voies d'exposition : Contact avec la peau Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Humain Résultat : négatif

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in

vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

Espèce: Hamster

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 475

Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

**Butanone:** 

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in

vitro

Résultat: négatif

Type de Test: Saccharomyces cerevisiae, test de mutation de

gène (in vitro) Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

3,7-Diméthyloct-6-enal:

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro Méthode: OCDE ligne directrice 487

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Fluazuron:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique

Espèce: Hamster Résultat: équivoque

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la

moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Rat

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 2 années Résultat : négatif

#### Propane-2-ol:

Espèce : Rat

Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 104 semaines

Méthode : OCDE ligne directrice 451

Résultat : négatif

### 3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Rat Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 104 - 105 semaines

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Souris Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 104 - 105 semaines

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

## Fluazuron:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

#### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 22 Mois
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

#### **Composants:**

## N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: positif

Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: positif

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la

base de l'expérimentation animale.

## Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

#### **Butanone:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 443

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 443

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Fluazuron:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

24 / 38

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la prem

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Propane-2-ol:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Butanone:** 

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

#### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

### Huile de soja:

Espèce : Rat

NOAEL : 4.000 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 h

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 169 mg/kg
LOAEL : 433 mg/kg
Voie d'application : Ingestion

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Date de dernière parution: 06.07.2024 Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de la première version publiée: 7.0 28.09.2024 4637930-00014

09.07.2019

Durée d'exposition 90 jours

Méthode OCDE ligne directrice 408

Espèce Rat NOAEL
LOAEL
Voie d'application
Durée d'exposition

CODE ligne directrice 413 NOAEL

Méthode

Espèce : Lapin
NOAEL : 826 mg/kg
LOAEL : 1.653 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 20 jours

Propane-2-ol:

Espèce Rat NOAEL : Voie d'application : 12,5 mg/l

Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition 104 Sem.

**Butanone:** 

Espèce Rat : 14,84 mg/l NOAEL

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition

: 90 jours : OCDE ligne directrice 413 Méthode

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Rat

LOAEL : Ingestion : 14 Sem. : > 100 mg/kg Voie d'application Durée d'exposition

: Selon les données provenant de composants similaires Remarques

Fluazuron:

Espèce Rat

: 240 mg/kg LOAEL Voie d'application Durée d'exposition Organes cibles : Ingestion 13 Sem.

: Foie, Thyroïde, Glande pituitaire Organes cibles

Espèce Rat NOAEL 10 mg/kg LOAEL 100 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition 3 Sem.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Espèce : Chien

NOAEL : 7,5 mg/kg

LOAEL : 110 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 52 Sem.

Organes cibles : Foie

## 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat

NOAEL : 25 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 22 mois

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

#### **Butanone:**

La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

### Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

### **Composants:**

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 600,5

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 92,6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: > 600 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: ISO 8192

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 12,5 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiaues

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

> 1.050 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

**Butanone:** 

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2.993

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 308 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

2.029 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

1.240 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 22 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 8,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 13,33

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 4,52 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

650 ma/l

Durée d'exposition: 30 min

Fluazuron:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 9,1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiaues

: CE50 (Daphnia sp. (Daphnie sp.)): 0,0006 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

27,9 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

1.000

1.000

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,48 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,053 mg/l Durée d'exposition: 30 jr

NOEC: 0,316 mg/l

Espèce: Oryzias latipes (médaka)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

> Biodégradation: 73 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

Propane-2-ol:

Biodégradabilité Résultat: dégradable rapidement

BOD/COD BOD: 1,19 (DBO5)

> COD: 2,23 BOD/COD: 53 %

**Butanone:** 

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

> Biodégradation: 98 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Biodégradation: 83 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 4,5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Huile de soja:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: > 4

Remarques: Calcul

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,46

Méthode: OCDE ligne directrice 107

Propane-2-ol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,05

**Butanone:** 

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,3

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 3,62

Fluazuron:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 5,1

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 5,1

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0.1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être

dangereux.

Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser

et causer des blessures et / ou la mort.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1993
ADR : UN 1993
RID : UN 1993
IMDG : UN 1993

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

IATA : UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Propane-2-ol, Butanone)

ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Propane-2-ol, Butanone)

RID : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Propane-2-ol, Butanone)

**IMDG** : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(Propan-2-ol, Butanone, Fluazuron, 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol)

IATA : Flammable liquid, n.o.s.

(Propan-2-ol, Butanone)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3

IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Étiquettes

EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 366

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 355

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**RID** 

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81)

Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses N-Méthyl-2-pyrrolidone: Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduc-

tion

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

N-Méthyl-2-pyrrolidone

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82)

Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 2.0

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

2.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

#### Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

#### Texte complet pour phrase H

H225
H315
Provoque une irritation cutanée.
H317
Peut provoquer une allergie cutanée.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.
H335
Peut irriter les voies respiratoires.
H336
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360D : Peut nuire au fœtus.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

2009/161/EU : Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION éta-

blissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'ex-

position professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive

2000/39/CE de la Commission

CH BAT : Switzerland. Liste des VBT

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
2004/37/EC / STEL : Valeur limite à courte terme
2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps
2009/161/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence euro-

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4637930-00014

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

09.07.2019

péenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

#### Classification du mélange:

#### Procédure de classification:

	•	
Flam. Liq. 3	H226	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 1B	H360D	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Fluazuron / Citronellal Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 7.0 28.09.2024 4637930-00014 Date de la première version publiée:

09.07.2019

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR